

COMITE DIRECTEUR du 29 juin 2013 - LA POMMERAYE (49)

Présents : M.A. AURIGNY - B.BELLET - C. BONNEAU - C. DAVID - J.P. ELAIN - V. GUILLET - D. LELIEVRE
S. LELOUP - J. LIMOUSIN - N. MERLET - D. MOUILLE - F. LEGENTILHOMME - B. QUERE - H. SOULARD

Présidents de Comités membres de droit C. TROISPOILS - E. MARZIN - S. ROBERT

Assistaient : B. SIONNEAU, G. ROCHE, F. DAVIS, M. STEPHAN, G. CHARRIER

Excusés : R. OIRY - J. PRAUD - C. CIAUDO - L.J. LONGEPE - F. BARDY - J.R. CHEVALIER - E. LEME
P. GAUDEMER - L. MARTIN - O. PENAUD - R. GUILLOTEAU - X. FORTINEAU

Infos du Président :

- Accueil du nouveau Président du Comité de Vendée, Sébastien ROBERT
- Invités : Michel STEPHAN qui travaille notamment sur le site et les statistiques de la Ligue et Gaël CHARRIER, CTD 44, qui effectue un stage à la Ligue dans le cadre d'un master.
- Démissions d'Anne-Claire RAISON (études) et Julien LELANDAIS pour des raisons de manque de disponibilité pour les réunions.
- Mutation de Stéphanie LELOUP sur Nantes, donc plus de représentant de la Mayenne au sein du Comité Directeur avant les élections complémentaires de l'après-midi.

1 ► Présentation rapport de stage et bilan de l'enquête clubs - Gaël CHARRIER (CTD 44).

Beaucoup d'indicateurs intéressants.

L'effectif de la Ligue est plus âgé que la moyenne nationale. On note des contrastes importants dans la région en regardant le pourcentage de jeunes licenciés < 18 ans : de 35 % en Mayenne à 50 % en Sarthe, qui est aussi la moyenne nationale.

Il existe un écart important sur le pourcentage de licences promotionnelles : 26 % contre 37 % au niveau fédéral.

Les licences promotionnelles représentent 40 % de l'effectif féminin, contre 58 % au niveau fédéral !

La formation des jeunes est une priorité pour 63 % des clubs ayant répondu à l'enquête ; le championnat pour 61 % d'entre eux.

1 club sur 6 dispose d'un budget < 20 000 €

L'enquête permet d'identifier les besoins des clubs en matière de formation et de professionnalisation.

2 ► Actions territoriales

Répartition sur un budget global de 20 117,20 €, soit :

- CD 44 = 2 749,00 € CD 49 = 3 664,96 € CD 53 = 2 372,64 €
- CD 72 = 4 881,92 € (dont 600 € à reverser au club d'Arnage) CD 85 = 1 184,48 €

Coût pour la Ligue de l'action Mondial : 5 264,00 €

Cette répartition est approuvée à la majorité moins 1 abstention

3 ► Jeunes et technique

Fabrice DAVID, CTL, donne le programme de l'été :

- 2 stages en juillet aux Sables d'Olonne dont un en commun avec le Pôle Espoirs et une délégation de la Ligue de Poitou Charentes (30 juin au 6 et 8 juillet)
- 1 stage en Août pour la rentrée du Pôle Espoirs (12 au 24)
- Participation aux Euro Mini Champ's à SCHILTIGHEIM (Alsace) du 23 au 25 août

- Sélection en équipe de France cadettes d'Océane GUISNEL aux CEJ d'Ostrava (République Tchèque) du 12 au 21 juillet.

4 ▶ Calendrier des réunions

Après ajustement, le planning est adopté. (annexe)

5 ▶ Décisions pour le juge-arbitrage

- a) Pratique abusive des abandons au cours des rencontres du championnat par équipes. Un rappel du règlement fédéral sera fait aux JA et aux clubs, pour application, à savoir : un certificat médical est exigé dans les 72 heures.

Principe adopté à l'unanimité.

- b) Recherche d'économie sur le budget pour le Juge arbitrage (objectif du budget prévisionnel à 16 000 €) et vote sur les décisions suivantes :

- 1) Pour ou contre le maintien du Juge arbitrage de 2 rencontres simultanées (avec 1 R3) :

Adopté à la majorité moins 1 abstention.

- 2) Révision du montant des amendes, celles-ci étant divisées par 2 :

Adopté à l'unanimité

Souhait de privilégier la qualité et la formation continue des Juge arbitres et des formateurs.

6 ▶ Réforme du Championnat

- Passage au Championnat par équipes à 4 joueurs pour la Ligue en 2014-2015 :

Christian BONNEAU rappelle la décision du Comité directeur de la Ligue du 6 octobre 2012 et le texte du communiqué de l'Officiel Infos FFTT N°30 sur lesquels il faut s'appuyer.

- Vote sur la formule du score acquis : 15 contre, 1 pour, 1 abstention

Décision : à la majorité, toutes les parties seront jouées.

Souhait de conserver un championnat régional fort tout en portant un regard sur les particularités de notre territoire (longueur des déplacements, diminution des équipes régionales du 53) : conserver le même nombre de joueurs à l'échelon régional n'est donc pas une obligation ; par ailleurs, des règles d'attribution d'équipes supplémentaires sont à définir.

7 ▶ Mise à jour lieux des organisations - désignation des délégués

En annexe le tableau des lieux des organisations et « Fiche de poste » délégué de Ligue/Conseiller organisation. Le cahier des charges est en cours de finalisation.

8 ▶ Répartition des tâches pour l'AG

Désignation des personnes déléguées aux émargements :

- 44 : Christian DAVID + Denis MOUILLE (49)
- 49 : Claude TROISPOILS + Hervé SOULARD (85)
- 53 : Stéphanie LELOUP + Nicole MERLET (44)
- 72 : Emmanuel MARZIN + Bernard QUERE (72)
- 85 : Sébastien ROBERT + Vincent GUILLET (44)

9 ▶ Etude des vœux

3 vœux reçus : POUZAUGES (85), VIVY-GENNES (49) et SUCE S/ERDRE
Christian BONNEAU et Christian DAVID y répondront.

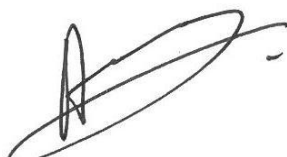
10 ▶ La Liste des propositions du Mérite Régional est adoptée à l'unanimité

11 ▶ La liste des cadres en arbitrage et Juge arbitrage est adoptée à l'unanimité**12 ▶ Infos diverses**

Les réunions de présentation de la convention d'objectifs ligue - comité sont organisés à partir du 2 juillet dans chaque comité (en présence du président, d'autres membres de son choix, du CTD) ; signature avant le 10 septembre.

Bruno BELLET remercie Michel LEVEQUE et Serge PIERRARD qui ont accepté de continuer à travailler dans leur domaine, ainsi que les vérificateurs aux comptes, Pierre PERIGOIS et Marcel JEGOUZO, tous invités à rejoindre le déjeuner organisé avant l'AG.

La Secrétaire générale,



Marie Andrée AURIGNY

Le Président,



Bruno BELLET

Préparé par Bruno SIONNEAU, secrétaire de séance le 29/06/2013